

NOM DE L'ENFANT

## Ville de Vitry sur seine

## SERVICE DES AFFAIRES FAMILIALES 568

## **INSCRIPTION SCOLAIRE**

PÉRIODE DES INSCRIPTIONS : DU 02 JANVIER AU 24 MARS 2023 UNIQUEMENT SUR RENDEZ VOUS

Présence obligatoire d'un des parents

Prénom :
Né(e) le :
Sexe : □ Féminin □ Masculin
ECOLE DE SECTEUR (A renseigner par le service) :
Date de rentrée scolaire souhaitée :
Si demande de dérogation : □ oui Pour l'école :
Ecole précédemment fréquentée par l'enfant :
Garde alternée : oui – non *
DOCUMENTS OBLIGATOIRES À FOURNIR (originaux et photocopies)
<ul> <li>Certificat médical justifiant que l'enfant satisfait aux obligations vaccinales.</li> <li>Livret de famille ou extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois pour les parents et le ou les enfants (traduction en français).</li> <li>Pièce d'identité de la mère et/ou du père (recto/verso).</li> <li>Certificat de radiation établi par l'école précédente.</li> <li>En cas de séparation : jugement relatif à la résidence des enfants</li> <li>Si vous êtes locataire, propriétaire, ou hébergé, fournir 2 justificatifs différents de domicile de moins de 3 mois (exemple : EDF, quittance, contrat de bailetc.).</li> <li>Calcul du quotient familial obligatoire.</li> </ul>

**CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION** 

Date réception SAF : .....par.....par....

Date informatisation : ......par.....par.....

\* Rayer la mention inutile.

MERCI DE REMPLIR LE VERSO

N° SAF :.....

## RESPONSABLE LEGAL 1 (PERE-MERE-TUTEUR)

NOM:
Nom de jeune fille :
Email:
Né(e) le :à
Adresse:
Profession:
Employeur:
RESPONSABLE LEGAL 2 (PERE-MERE-TUTEUR)
NOM: Prénom:
Nom de jeune fille :
Email:
Né(e) le :à
Adresse:
Profession:
Employeur:
EN CAS DE FAMILLE RECOMPOSEE : CONJOINT(E) :
NOM : Prénom :
Nom de jeune fille :
Né(e) le :à
Adresse:
Profession:
Employeur:
SITUATION FAMILIALE
□ Marié(e) □ Union libre □ PACS □ Divorcé(e ) □ Séparé(e ) □ Veuf (ve) □ Célibataire
Je soussigné(e), responsable légal(e) de l'enfant, titulaire de l'autor parentale, déclare que tous les renseignements fournis dans ce formulaire sont exacts et m'engage à signaler Service des Affaires Familiales de la ville de Vitry-sur-Seine tous les changements dans ces renseignements interviendraient au cours de l'année. En accord avec l'article 372-2 du code civil « A l'égard des tiers de bonne f chacun des parents est réputé agir avec l'accord de l'autre, quand il fait seul un acte usuel de l'autorité parents relativement à la personne de l'enfant », je certifie en outre sur l'honneur que l'inscription scolaire de mon enfant effectuée conjointement.
Fait à Vitry-sur -Seine, leSignature du ou des responsables légaux, précédée de la menti « lu et approuvé » :